Accusé de réception en préfecture 02B-212002513-20190430-DEL300419-28-

Date de télétransmission : 06/05/2019 Date de réception préfecture : 06/05/2019

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA HAUTE CORSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE

PRUNELLI DI FIUMORBU

SEANCE DU 30 AVRIL 2019

L'an deux mil dix-neuf le trente avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'André ROCCHI, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION: 23/04/2019

Etaient présents: ROCCHI André, PAOLI Christian, FILIPPINI Marie-Laure; FRATICELLI Jean-Jacques; SANTONI Marie-Josée; GUIDICELLI Sébastien; ANDREANI Agnulina; SANTONI Louis; ACHILLI Nadine; PIERI Pierre-Louis; GAMBOTTI Marie-Pierre; ELEGANTINI Muriele; OTTOMANI Jean-François; PAOLI Franck; MURGIA Sandrine; BARBONI Toussaint; PAOLI Roxane; FRANCISCI Lisa; ANGELI Filippu Antone; SUSINI Vincent; ANDREANI-CASAMATTA Bernadette; FRANCOVICH Stéphane; ROSSINI Jean; SALDANA Esteban

Était absent : VILLARD-ANGELI Dominique ; MICAELLI Marie-Luce ; COLOMBANI Victoria ;

Était représenté :

VILLARD-ANGELI Dominique a donné pouvoir à SALDANA Esteban. COLOMBANI Victoria a donné pouvoir à SANTONI Louis. MICAELLI Marie-Luce a donné pouvoir à ROCCHI André.

Vu l'article L2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales portant sur la nomination du secrétaire de séance,

Le Conseil Municipal désigne Madame Nadine ACHILLI secrétaire de séance et assistée de Madame Emilie MUSETTI auxiliaire administrative.

DEL300419-28

<u>OBJET : Désignation des conseillers municipaux siégeant au conseil d'administration de l'EHPAD</u>

Il convient de procéder à la désignation du conseiller municipal représentant la commune au sein du CA de l'EHPAD A ZIGLIA aux côtés du maire ce dernier étant membre de droit.

Le Conseil Municipal après avoir procédé au vote, élit, les représentants au conseil d'administration de l'EHPAD à ZIGLIA :

Il est procédé au vote et après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de votants : 27
- nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- nombre de suffrages exprimés : 27
- majorité absolue : 14

Nombre de

conseillers

En exercice: 27
Présents: 24
Votants: 27
Absents: 03
dont représentés: 3

Accusé de réception en préfecture 02B-212002513-20190430-DEL300419-28-DE Date de télétransmission : 06/05/2019 Date de réception préfecture : 06/05/2019

A obtenu:

Liste « Inseme Per Prunelli » : 22 voix

Mr. PAOLI Christian

Liste « Prunelli toujours mieux » : 3 voix

Mr. ROSSINI Jean

Liste « Per Prunelli » : 2 voix Mr. SALDANA Esteban

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an que ci-dessus.

Le Maire